
**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE DU COMITÉ PLÉNIER
DU CONSEIL DE LA VILLE DE WESTMOUNT TENUE À L'HÔTEL DE VILLE LE 2
OCTOBRE 2017 À 18 H 05, À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Présidente	Theodora Samiotis
Mairesse	Christina Smith
Conseillers	Philip A. Cutler Rosalind Davis Victor M. Drury Nicole Forbes Patrick Martin
Absent	Cynthia Lulham
Administration	Benoit Hurtubise, directeur général Martin St-Jean, directeur des services juridiques et greffier
Secrétaire de séance	Andrew Brownstein

NOTE AU LECTEUR :

Les commentaires et opinions et tout point de vue consensuel exprimés aux présentes sont ceux des participants, en leur capacité individuelle. De ce fait, ils ne lient pas la Ville ou son administration.

La Ville et son administration ne sont liées que par les décisions que le Conseil municipal autorise dans le cadre d'une assemblée publique au moyen d'une résolution ou d'un règlement.

ORDRE DU JOUR DU COMITÉ PLÉNIER DU CONSEIL

Adoption de l'ordre du jour du Comité plénier du 2 octobre 2017

Il est convenu que l'ordre du jour de la réunion du Comité plénier du Conseil tenue le 2 octobre 2017 soit adopté, avec l'ajout de l'élément suivant à la rubrique Affaires nouvelles :

- Plan investir dans le Canada, d'Infrastructure Canada : Entente bilatérale intégrée pour le Québec (conseillère Samiotis)

Confirmation du procès-verbal de la réunion du Comité plénier du Conseil tenue le 18 septembre 2017

Le procès-verbal de la réunion du Comité plénier du Conseil tenue le 18 septembre 2017 est adopté, avec des corrections.

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du Comité plénier du Conseil tenue le 18 septembre 2017

La mairesse rapporte qu'il est prévu que la construction du projet Vendôme de la STM, qui apporte des améliorations au réseau souterrain entre le CHUM et la station de métro Vendôme, débutera la semaine prochaine.

Points à l'ordre du jour du Conseil à discuter à la réunion du Comité plénier

Les membres du Comité plénier indiquent que, étant donné les délais relatifs à l'étude d'une demande de PPCMOI, le deuxième projet de résolution pour la demande visant le 500, avenue Claremont ne pourra être adopté que par les membres formant le prochain Conseil et après que ceux-ci auront reçu de l'administration toute l'information à cet égard.

POINTS À DISCUTER ET MESURES À PRENDRE

M^{me} Jocelyne Dragon, directrice des ressources humaines, se joint à la réunion à 18 h 28.

Des points confidentiels font l'objet de discussions.

La directrice Dragon quitte la réunion à 19 h 04.

Des points confidentiels font l'objet de discussions.

CONTRIBUTION RELATIVE À UNE FONTAINE PUBLIQUE

Le directeur général transmet la demande exprimée par le liquidateur de la succession d'un résident décédé récemment, qui offre à la Ville un don de 45 000 \$ provenant de la succession « à titre de contribution pour l'érection d'une fontaine publique, de préférence à l'intersection de l'avenue Clarke et de la rue Sainte-Catherine ». Le directeur général exprime ses doutes quant à la possibilité d'ériger une fontaine à cet endroit pour le moment, à la lumière du réaménagement qui sera effectué dans ce secteur.

Les membres du Conseil discutent de la proposition.

- **Il est convenu** que la Ville exprimera sa gratitude relativement à cette offre; toutefois, la Ville expliquera qu'elle ne prévoit pas la construction d'une fontaine pour le moment. Cependant, si le liquidateur est d'avis que le don pourrait être dirigé vers un autre projet, la Ville tiendrait compte d'une telle proposition. Dans le cas contraire, le liquidateur pourra soumettre la proposition de nouveau aux membres du prochain Conseil, en novembre.

- **Il est convenu** que l'administration proposera aux membres du prochain Conseil d'étudier la possibilité de réviser la politique visant les dons octroyés à la Ville.

PUBLICATION DU SOMMAIRE DU SONDAGE SUR LA PISCINE INTÉRIEURE

La conseillère Davis présente le texte publié dans le site Web de la Ville, qui résume les résultats du sondage sur la piscine intérieure. Les membres du Conseil expriment leur approbation du sommaire.

M^{me} Sandra Avakian et M. Ali Sedighian, qui seront prochainement élus aux postes, respectivement, de directrice générale adjointe, Infrastructure, et de directeur adjoint, Hydro Westmount, à la séance ordinaire de la soirée, se joignent à la réunion à 19 h 40. Les membres du Conseil félicitent M^{me} Avakian et M. Sedighian pour leur nomination à ces postes.

M^{me} Avakian et M. Sedighian quittent la réunion à 19 h 42.

AFFAIRES NOUVELLES : PLAN INVESTIR DANS LE CANADA, D'INFRASTRUCTURE CANADA : ENTENTE BILATÉRALE INTÉGRÉE POUR LE QUÉBEC

La conseillère Samiotis transmet la demande provenant du bureau de M. Marc Garneau, député de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount; ce dernier enjoint la Ville de déterminer les projets d'infrastructure qui pourraient bénéficier d'un financement octroyé par le gouvernement fédéral aux termes du Plan Investir dans le Canada, d'Infrastructure Canada.

ABSENCES

Les membres du conseil sont priés de remettre leurs fiches d'absence au greffier.

La réunion est ajournée à 19 h 44.

Theodora Samiotis
Adjointe à la mairesse

M^e Martin St-Jean
Directeur général des services
juridiques et greffier